







MAISONS DE COMMERCE DE PARIS

MARDI 10 JANVIER 1854. — No 46. Maison NOBERT ESTIBAL et fils, Fermiers d'annonces de divers journaux BUREAU PLACE DE LA BOURSE, 6. Pour les conditions d'annonces, voir aux réclames.

Actualités. Étrennes de 1854. PAPIETERIE MARION, 14, Cité BERGÈRE. Stéréoscope-Boîte garni de 6 vues photographiques. PRIX: 12 FRANCS.

Allumettes.—Gaz. De salon, Briquets bleus, CANOUIL, 4, p. Violet Ameublement. ASSOCIATION des OUVRIERS TAPISSIERS, A. LE-VEUX et Co, Charonne, C. St-Josh, F. St-Ant. PIAT, 56, St-Antoine, toilettes à corps mobile. Fabrique de meubles.

DÉMOUILLE, soute jeuneur de corset sans sous-cul, 8, rue de la Harpe. DAGUERRÉOTYPES. Portraits. ÉCLAÏMENT, 4, N. de Nazareth. Appareils. BEAUD, Hy et Co, Saintonge, Plaques à l'aigle H. B. POINTEAU, encadrements, 20, rue de la Harpe.

Made aux pères de famille par la bonne direction de ses études classiques et commerciales, par la bonne tenue de ses livres et par la modicité de ses prix, qui varient de 400 à 500 fr. suivant l'âge.

Peignes d'écaïlle. ÉRANET CORNU, fabricant, rue St-Martin, 207. Pendules, Bronzes, Candélabres, ROLLIN, 55, Brogelle, F. et grands magasins.

Revalenta arabica. FARINE curative et fortifiante. DUBARRY et Co, 25, Hauteville, et chez les Pharmaciens.

Ventes après faillite. Adjudication après faillite, en vertu d'une ordonnance de M. le juge-commissaire, en l'étude de M. Planchet, notaire à Paris, boulevard Saint-Denis, 5, le samedi quatorze janvier mil huit cent cinquante-quatre, onze heures du matin.

L'assemblée générale des actionnaires de la compagnie des Cinq usines à gaz du Nord, société commerciale en nom collectif, en commandite, formée sous la raison sociale DEHAÏNYN père et fils, TH. DEQUËNE, WAUTELLE, Léonard DEBÈRE et Co, par acte passé devant M. GAMBIE et son collègue, notaires à Paris, le onze octobre mil huit cent quarante-cinq.

Paris, le trois janvier mil huit cent cinquante-quatre, M. Louis-Emmanuel-THÉODORE ROUSSEL, ancien entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Paris, rue Notre-Dame-de-Lorette, 18, et M. Fabien-Charles CANDAS, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Paris, rue de l'Étoile, 4, ont déclaré que la société

TRIBUNAL DE COMMERCE. AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal le rapport de cette société et de son état de liquidation.

REDDITIONS DE COMPTES. MM. les créanciers composant l'union de la faillite du sieur ROUSSEL (Hippolyte), tenant pension bourgeoise, rue Cognat, n. 19, sont invités à se rendre le 14 janvier à 12 heures précises, au Palais du Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour, conformément à l'article 57 du Code de commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le décrire le clôturer et l'approuver.

DEBIJONS D'OR. de bijoux dorés, rue Neuve-Bourg l'abbé, 6, le 14 janvier à 1 heure (N. 1825 gr.).

REDDITIONS DE COMPTES. MM. les créanciers composant l'union de la faillite du sieur ROUSSEL (Hippolyte), tenant pension bourgeoise, rue Cognat, n. 19, sont invités à se rendre le 14 janvier à 12 heures précises, au Palais du Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour, conformément à l'article 57 du Code de commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le décrire le clôturer et l'approuver.

ASSEMBLÉES DU 10 JANVIER 1854. NEUF HEURES: Picot, md de vins, rue Neuve-Bourg, 4, md de vins, rue de Valenciennes, 42.